

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 09/07/2002 portant création de la spécialité Activités nautiques du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **31/10/2014**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Activités nautiques Voile** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033140618	Monsieur HUOT Clément Quentin Benjamin 08/12/1987 BROU SUR CHANTEREINE (77)
BP033140619	Monsieur IAFRATE David Pierre 13/02/1973 THIAIS (94)
BP033140620	Monsieur LA DROITTE Yan 12/04/1991 TALENCE (33)
BP033140621	Monsieur MORTEAU Henri Christophe René 19/04/1994 TROYES (10)
BP033140622	Madame NEHMAHI Myriam 12/04/1988 RABAT (MAROC)
BP033140623	Monsieur PEGUET Clément 12/04/1994 AMBILLY (74)
BP033140624	Monsieur PIRON Jérémy Julien 29/06/1991 RENNES (35)
BP033140625	Monsieur SACI Mathieu 14/12/1989 MOUTIER- ROZEILLE (23)

BP033140626

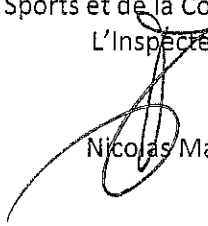
Monsieur VERNALDE Bastien Maxime
11/08/1989 CALAIS (62)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 31/10/2014

P/ Le Directeur de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
L'Inspecteur,



Nicolas Marty